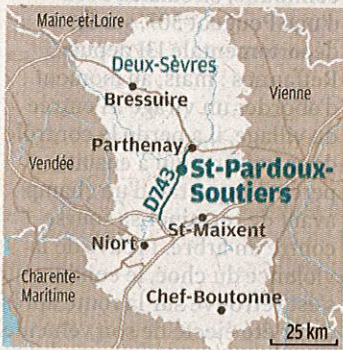


# Après la collision mortelle le carrefour dans le viseur

Plus d'une semaine après l'accident mortel à Saint-Pardoux-Soutiers, la sécurisation de la Croix des Vignes pose question sur un axe routier fréquenté.



C'est sur le carrefour de la Croix des Vignes que s'est déroulé, mercredi 7 juillet, une collision entre deux voitures, qui a coûté la vie à une passagère de 83 ans.

C'est un carrefour qui fait l'unanimité contre lui. La Croix des Vignes, située au croisement des Départementales 743 (Niort-Parthenay) et 131 – reliant les bourgs de Saint-Pardoux et Soutiers –, est depuis longtemps considérée comme un secteur dangereux. Le choc frontal entre deux voitures, survenu le 7 juillet dernier et qui a coûté la vie à une femme de 83 ans, l'a malheureusement rappelé. « On n'en est pas au premier accident ici, mais c'est le premier mortel », constate Johann Baranger, le maire de la commune, présent le jour du drame.

## La limitation de la vitesse, mesure insuffisante

Réalisé dans les années 70 lors de la création de la 2 x 1 voies, cet aménagement en côte est situé sur un axe routier très fréquenté : chaque jour, environ 10.700 véhicules empruntent la D743. Des véhicules qui, à la Croix des Vignes, ne doivent pas dépasser les 70 km/h sur plusieurs centaines de mètres. Au risque sinon de se faire flasher par le radar fixe, installé depuis 2005 dans le sens Parthenay-Niort. « Cela a permis de faire respecter la vitesse maximale autorisée, concède l'élu. Mais dire que ce n'est pas suffisant, c'est vrai. »

Surtout que dans le cas de la ré-

cente collision, la vitesse n'est pas en cause. Les habitants comme les usagers pointent davantage l'insécurité et la peur de tourner ou de s'engager sur la voie d'en face. Et surtout l'inaction des pouvoirs publics. « Lors du précédent mandat, nous avons alerté à plusieurs reprises le Département quand il y avait des accidents, se souvient Johann Baranger. Mais on nous fai-

sait toujours la même réponse : c'est un axe prioritaire mais les aménagements ne sont pas simples à faire et il fallait que la circulation reste fluide. »

## Une étude lancée par le Département

Le quatrième accident mortel recensé en cinq ans à Saint-Pardoux-Soutiers servira-t-il d'électrochoc ? Coralie Dé-

noues, nouvelle présidente du Département, n'avait pas attendu ce drame pour demander, avant son élection, des renseignements sur le carrefour, à la suite d'une réunion publique organisée dans la commune. « J'ai demandé qu'une étude soit lancée après discussion avec le maire et avec le vice-président en charge des mobilités », expliquait-elle à la NR, le 10 juillet.

« Il va falloir que cela soit suivi d'effets », insiste Johann Baranger, qui évoque plusieurs hypothèses d'aménagements. « Tout le monde parle de faire un rond-point. Celui de Montplaisir, c'était facile, car c'était plat et il y avait de la place. Si on en passe par là, il faudra acquérir du foncier. Mais on peut aussi sécuriser autrement : par une voie d'accélération ou de décélération, un pont ou un tunnel », développe le maire. À Saint-Pardoux-Soutiers, la solution importe peu, pourvu qu'elle apporte sécurité et sérénité à ceux qui traversent la Croix des Vignes.

## point chaud

### Quatre accidents mortels en cinq ans

L'accident mortel du 7 juillet dernier à la Croix des Vignes est le quatrième recensé en cinq ans à Saint-Pardoux-Soutiers. Le point commun de ces drames de la route ? Tous sont survenus sur la Départementale 743, reliant Parthenay à Niort.

> 13 février 2020. Une automobiliste de 33 ans, résidant à La Chapelle-Bertrand, décède dans une collision entre une voiture et un 4x4 à hauteur du lieu-dit Sauvette.

> 22 avril 2018. Un choc frontal entre une voiture et un

monospace se produit au niveau du lieu-dit Les Bordes. L'accident fait trois morts : un couple d'octogénaires, de nationalité anglaise et habitant dans le Chef-Boutonnais, dans le premier véhicule ; un automobiliste d'une cinquantaine d'années, originaire du Maine-et-Loire, dans le second.

> 30 décembre 2016. Piégée par le verglas, une voiture percute un camion-benne en sens inverse, à hauteur des Bordes. L'automobiliste, une jeune femme de 19 ans, est tuée sur le coup.

Édouard Daniel